

# ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation  
de l'accréditation, de la sécurité et qualité  
des produits et services

## ILNAS-EN ISO 14002-1:2020

### **Systèmes de management environnemental - Lignes directrices pour l'utilisation de l'ISO 14001 afin de prendre en compte les situations et**

Environmental management systems -  
Guidelines for using ISO 14001 to address  
environmental aspects and conditions  
within an environmental topic area - Part

Umweltmanagementsysteme - Leitlinien  
für die Nutzung von ISO 14001 zur  
Behandlung von Umweltaspekten und -  
zuständen innerhalb eines

09/2020



## Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 14002-1:2020 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 14002-1:2020.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

### **CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR**

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO 14002-1:2020

NORME EUROPÉENNE **EN ISO 14002-1**

EUROPÄISCHE NORM

EUROPEAN STANDARD

Septembre 2020

---

ICS 03.100.70; 13.020.10

Version Française

**Systemes de management environnemental - Lignes directrices pour l'utilisation de l'ISO 14001 afin de prendre en compte les situations et aspects environnementaux dans le cadre d'une thématique environnementale donnée - Partie 1: Généralités (ISO 14002-1:2019)**

Umweltmanagementsysteme - Leitlinien für die Nutzung von ISO 14001 zur Behandlung von Umweltaspekten und -zuständen innerhalb eines Umweltthemengebiets - Teil 1: Allgemeines (ISO 14002-1:2019)

Environmental management systems - Guidelines for using ISO 14001 to address environmental aspects and conditions within an environmental topic area - Part 1: General (ISO 14002-1:2019)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 24 août 2020.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION  
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG  
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

**CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles**

---

## Sommaire

Page

Avant-propos européen .....	3
-----------------------------	---

## Avant-propos européen

Le texte de l'ISO 14002-1:2019 a été élaboré par le Comité technique ISO/TC 207 « Management environnemental » de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et a été repris comme EN ISO 14002-1:2020 par le Comité technique CEN/SS S26 « Management environnemental » dont le secrétariat est tenu par CCMC.

La présente Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en mars 2021 et les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en mars 2021.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN ne saurait être tenu responsable de l'identification de tels ou tels brevets.

Selon le règlement intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

## Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 14002-1:2019 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 14002-1:2020 sans aucune modification.

Première édition  
2019-11

---

---

**Systèmes de management  
environnemental — Lignes directrices  
pour l'utilisation de l'ISO 14001 afin  
de prendre en compte les situations  
et aspects environnementaux  
dans le cadre d'une thématique  
environnementale donnée —**

**Partie 1:  
Généralités**

*Environmental management systems — Guidelines for using ISO  
14001 to address environmental aspects and conditions within an  
environmental topic area —*

*Part 1: General*



Numéro de référence  
ISO 14002-1:2019(F)

© ISO 2019

**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2019

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8  
CH-1214 Vernier, Genève  
Tél.: +41 22 749 01 11  
E-mail: [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web: [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

# Sommaire

Page

<b>Avant-propos</b> .....	<b>iv</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>v</b>
<b>1 Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
<b>2 Références normatives</b> .....	<b>1</b>
<b>3 Termes et définitions</b> .....	<b>1</b>
<b>4 Planification des actions</b> .....	<b>1</b>
4.1 Généralités.....	1
4.2 Établissement d'une base de référence pour la thématique environnementale spécifique	2
4.3 Détermination des actions appropriées.....	3
4.3.1 Généralités.....	3
4.3.2 Types d'actions.....	3
4.3.3 Considérations relatives à la prise de décision.....	4
<b>5 Mise en œuvre des actions</b> .....	<b>5</b>
5.1 Objectifs environnementaux.....	5
5.2 Actions de soutien.....	7
5.3 Moyens de maîtrise opérationnels.....	8
5.3.1 Généralités.....	8
5.3.2 Perspective de cycle de vie.....	9
5.3.3 Préparation et réponse aux situations d'urgence.....	9
5.4 Conséquences inattendues des actions entreprises.....	9
<b>6 Évaluation de l'efficacité des actions</b> .....	<b>9</b>
6.1 Généralités.....	9
6.2 Surveillance, mesure et analyse.....	10
<b>7 Amélioration</b> .....	<b>11</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>12</b>